

Arrêté n°R401 PORTANT ATTRIBUTION de la licence N° 1 d'établissement et d'exploitation d'un réseau de télécommunications cellulaires ouvert au public de norme GSM au bénéfice de la société MAURITANO-TUNISIENNE DE TELECOMMUNICATIONS (MATTEL)

Ministère de l'Intérieur des Postes
et Télécommunications

Visa Legislation :

Le Ministre de l'Intérieur des Postes et Télécommunications,

- Vu la loi n°99-019 du 11 juillet 1999 relative aux télécommunications, notamment son article 21;

- Vu le Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'attribution d'une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications cellulaires ouvert au public de norme GSM;
- Vu la déclaration de l'attributaire provisoire par l'Autorité de Régulation, intervenue en séance publique le mercredi 17 mai 2000;

- Vu la proposition de l'Autorité de Régulation;

Arrête :

Article 1^{er} : En application de l'article 21 de la loi n° 99-019 du 11 juillet 1999 relative aux télécommunications, une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications cellulaires ouvert au public de norme GSM, dont les caractéristiques sont décrites dans le Cahier des Charges annexé au présent Arrêté, est délivrée à la société MAURITANO-TUNISIENNE DE TELECOMMUNICATIONS (MATTEL), dont le siège social est situé à Nouakchott, au capital social de 500 000 000 UM, inscrite au registre de commerce de Nouakchott sous le numéro 30.345.

Article 2 : La licence est délivrée sous condition du parfait paiement de la Contrepartie Financière selon les modalités prévues aux termes du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 3 : L'Autorité de Régulation est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Nouakchott, le 4/06/2000

Le Ministre de l'Intérieur des Postes et Télécommunications
Dah Ould Abdel Jellil

Annexe: - Cahier des charges de la société MAURITANO-TUNISIENNE DE TELECOMMUNICATIONS

Ampliations :

- PG/CAB ... 3

- PM/CAB ...2

- MIPT... 2

- Autorité de Régulation..5

- JO...2

- Archives ...2

- MATTEL... 3